



**Union Nautique de Port-Miou
et
des Calanques**

Convocation à l'Assemblée Générale du 11 mars 2023

Port-Miou, le 9 février 2023

A MESDAMES ET MESSIEURS LES ADHÉRENTS DES CLUBS YCCC CNPM et UPPM

Conformément à nos statuts, vous êtes convié(e) à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'UNPMC qui aura lieu le :

SAMEDI 11 MARS 2023 À 9h30, à la MEVA, 6 Rue Séverin Icard, à Cassis

Les procédures de procurations (au plus, 2 par adhérent présent, selon les statuts) sont indiquées dans le fichier joint à cette convocation (date limite fixée au 08 mars 2023 par voie postale et au 10 mars 2023 par voie électronique).

Le port du masque sera conseillé aux personnes fragiles notamment, du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition, et le pot de l'amitié aura lieu dans la cour de la MEVA, en plein air, donc s'il ne pleut pas.

L'ORDRE DU JOUR sera le suivant :

- Approbation du CR de l'AG du 2 avril 2022
- Rapport administratif
- Rapport moral
- Rapport financier
- Coût de l'adhésion des Clubs à l'UNPMC pour 2023
- Présentation de la liste des membres représentant les clubs à l'Union Nautique
- Présentation des travaux des commissions
- Présentation de la nouvelle COT et points sur les travaux en cours et à venir
- Calendrier des activités principales de la calanque pour 2023
- Questions diverses

Toutes les questions supplémentaires doivent être adressées par écrit au Président de l'UNPMC avant le 08 mars 2023 par courrier à l'UNPMC ou par mail : unpmc.portmiou@gmail.com

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Cher(e) ami(e), l'expression de mes sentiments dévoués.

La Secrétaire Générale

Janick LE MASSON